La présence française en Afrique subsaharienne : L'isotopie d'un énoncé médiatique sur la crise malienne

Jean Paul BALGA

Université de Maroua, Cameroun

Résumé : Dans la présente contribution, il est question d'étudier en tant qu'énoncé, l'article d'Aymeric Chauprade intitulé : *Crise du Mali : Les intérêts de la France*, paru sur le site http://www.realpolitik.tv/2013/02/du 04 mars 2013. L'article montre commentl'auteurconçoit la présence française en Afrique. L'empire colonial semble avoir retrouvé la « valeur ajoutée » aux yeux des dirigeants africains malgré les jeux d'intérêt sur le terrain malien et dans la sous-région. À travers l'analyse de l'énoncé, il se dégage deux types de structure : la première structure dite de cohésion couvre des énoncés à thème constant, avec une isotopie dominante relative à la France ; on y décèle également de pantonyme et thèmes dérivés sous-tendus par des lexèmes tels que « politique », « puissances concurrentes », « richesse », etc. La deuxième structure est essentiellement progressive et marquée par l'allotopie ou enchaînement de sémèmes et les embrayeurs d'isotopie qui donnent une certaine logique à la démarche française en Afrique subsaharienne.

Mots-clés : Afrique, mali, France, crise, isotopie

Abstract : In this paper, it is a matter of studying as a statement, article Aymeric Chauprade entitled: *Crisis in Mali : The interests of France*, published on the website http: //www.realpolitik .tv /2013/02/04 March 2013. The article shows how the author sees the French presence in Africa. The colonial empire seems to have found the "added value" in the eyes of African leaders despite the interest games on Malian field and in the subregion. Through the analysis of the statement, he identifies two types of structure: the first so-called cohesion structure covers constant theme set with a dominant isotopy on France; there are also detects and derivatives of pantonyme themes underpinned by tokens such as "political," "concurrent powers", "wealth", etc. The second structure is essentially progressive and marked by allotopy or sequence of sememes and clutches isotopy that give a certain logic to the French approach in Africa.

Key-words :africa, mali, france, crisis, isotopy.

Introduction

Le concept d'*énonciation* est défini comme une « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste Émile, 1974 : 80) ; c'est la transformation de la langue en discours. Depuis les travaux du célèbre linguiste, le concept est au centre d'un vaste champ de recherches qui intègre, entre autres, la pragmatique, la linguistique textuelle et les typologies textuelles. Mais, à l'origine « l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme un acte à son produit, un processus dynamique à son résultat statique, le terme a progressivement vu son dénoté se figer » (Kerbrat- Orecchioni Catherine, 2009 : 33). Dans la présente contribution, il est question d'étudier en tant qu'énoncé, l'article d'Aymeric Chauprade intitulé : « Crise du Mali : les intérêts de la France », paru sur le site http://www.realpolitik.tv/2013/02/ du 04 mars 2013. Comment l'auteur perçoit-il la politique française en Afrique ? Quels sont les enjeux et les défis à relever sur le terrain ? Comment l'empire colonial joue-t-il encore un rôle protecteur aux yeux des dirigeants africains ? Quels sont les intérêts matériels de la France au Mali et plus largement en Afrique subsaharienne ? C'est à ces questions que se propose de répondre cet article à travers l'analyse de la structure de l'énoncé, les isotopies sémantiques. Il s'agit, comme le notent si bien Catherine Fromilhague et Anne Sancier-Chateau (2004 : 59, 121) à qui nous empruntons le cadre théorique, de comprendre le signifié des mots qui composent l'énoncé, de mettre en évidence les relations isotopiques de tous ordres qu'ils entretiennent afin de construire la signification globale de l'énoncé médiatique.

1. Structure de l'énoncé de type I : tendance à la cohésion

D'après Catherine Fromilhague et Anne Sancier-Chateau (2004 : 98), l'étude des isotopies repose sur une approche syntagmatique, qui prend en compte la dynamique d'un énoncé : les modes d'enchaînement sont l'objet des études menées par exemple par la grammaire de texte. La construction d'un énoncé est régie par une double contrainte : la cohérence qui impose la répétition, et la progression, qui impose la variation. Il reste difficile d'établir une typologie des énoncés à partir de l'opposition répétition-variation. Mais il convient de distinguer, dans l'approche isotopique, trois types de structure : l'énoncé à tendance non-connexion, l'énoncé à tendance progressive et l'énoncé à tendance cohésive. Nous nous limiterons aux deux derniers types d'énoncé contenus dans le présent discours médiatique portant sur la *crise du Mali*.

1.1. Énoncé à thème constant : isotopie dominante

Le sémanticien est conduit à différencier, au sein d'un ensemble lexical donné, les sens des mots les uns par rapport aux autres en procédant à l'analyse du signifié en traits distinctifs. « Ces traits reçoivent diverses appellations : sèmes […], composants […] ou traits sémantiques » (Lehmann Alise et Martin-Berthet Françoise, 2003 : 24). Pour Nicolas Laurent (2008 : 30), **«** l'isotopie consiste précisément dans la récurrence d'un même sème, générique ou spécifique. Elle constitue un facteur de cohésion textuelle sur le plan sémantique ». Les deux premiers paragraphes du discours médiatique développentun triple sémème dominant qui sous-tend la France et sa représentation en Afrique. Il s'agit des sémèmes /français/, /propriété/ et /intervention/. Les termes marqués d'italique dans l'extrait ci-dessous en sont des illustrations : « *Au regard des intérêts de la France en Afrique, la décision d'intervention militaire française apparaîtra, je le crois, comme une bonne décision. Pour en juger, et comme toujours si nous voulons être fidèles à notre ligne réaliste, […] gouvernements qui se sont succédé en France ces trente dernières années, […] notre civilisation, accélère l'invasion migratoire, achève notre économie, et pousse à l'exil, par son fanatisme de l'Égalité, ce qu'il reste de créatif en France. Il est arrivé souvent dans l'Histoire qu'une décision prise au nom de mauvaises raisons ait pu produire les résultats les plus positifs. […] la défense d'intérêts français en Afrique ait néanmoins pris une décision qui va peut-être améliorer sensiblement le statut de la France en Afrique ? Car quelle était la situation de la France en Afrique avant cette affaire du Mali ? Plus précisément que devenait l'influence française en Afrique […]* » (extrait du corpus)

Cette présentation, qui est une amorce implicite de l'objet d'articleportant sur la France en Afrique, est marquée par une forte redondance de traits sémiques identiques, appuyée par des répétitionsfort sensibles. Dans cet énoncé à thème constant, le thème initial revient à plusieurs reprises. La cohérence la plus grande est assurée lorsque le mot thème, « France », est répété, avec variation éventuelle de déterminant en cas de substantif : « ce qu'il reste de créatif en *France* », « statut de la *France* en Afrique », « situation de la *France* en Afrique ».Cette isotopie générique responsable de l'impression référentielle montre qu'il s'agit d'un événement préoccupant pour la France. L'auteur de l'article, poursuivant son son développement du thème initial, adopte une autre forme d'itération ; le thème est parfois représenté par un pronom anaphorique, ou par un adjectif déterminant, procédé fréquent dans le discours d'Aymeric Chauprade, comme on le constate dans cet énoncé : « *[…] et comme*

toujours si nous voulons être fidèles ànotre ligne réaliste, […] notre civilisation, accélère l'invasion migratoire, achève notre économie […]. » (Extrait du corpus)

Le pronom personnel pluriel /nous/ et l'adjectif possessif pluriel /notre/ récurrent dans cet extrait ne sont rien d'autre que des sèmes qui appartiennent au sémème /France/, c'est-à-dire qu'ils font référence au pays de l'auteur de l'article qui est de nationalité française. Il s'agit des va-et-vient, d'un retour sans cesse, presque obsessionnel sur le thème initial par le truchement de toutes sortes de substitution. Mais,l'élément le moins marqué stylistiquement est le déterminant anaphorique ; le lecteur peut conjecturer sur le choix de la répétition ou d'un substitut synonymique. Sans conteste, il question d'un cri d'alarme ou d'une interpellation lancée à l'égard de tous les Français ;ce sont des défis et des enjeux auxquels le pays fait face. C'est la raison pour laquelle le même extrait cité plus haut reprendle thème initialavec des parallélismes touchant aux traits sémiques /propriété/ ou /intervention/ : « *intérêts* de la *France* en Afrique »,« *interventionmilitairefrançaise* »,« *défensed'intérêtsfrançais* en Afrique »,« *influencefrançaise* en Afrique », « qu'une *décision* prise », « comme une *bonnedécision* », etc. C'est dire que la France a l'obligation de s'impliquer dans la recherche de solution au conflit malien, car ses intérêts sont en jeu. Dans cet énoncé à thème constant, l'isotopie dominante est appréhendée ici comme une construction mettant en relation les effets de variation et de convergence. Ce qui conduit l'auteur-journaliste à se plancher sur d'autres thèmes pouvant se greffer au thème initial.Il s'agit, selon Combettes (1988 : 97), des « thèmes dérivés ».

1.2. Pantonyme et thèmes dérivés

D'après Catherine Fromilhague et Anne Sancier-Chateau (2004 : 100), le modèle le plus prévisible des textes fortement structurés – textes argumentatifs, textes analytiques, descriptions – comporte l'expression d'un motif synthétique, qui est développé par des sous-motifs. L'élément synthétique, qui, d'après Philippe Hamon (1983 : 140), désigne l' « hyper-thème » du développement, porte le nom de pantonyme : « dénomination servant de terme à la fois régisseur, syncrétique, mis en facteur commun à l'ensemble du système ». Dans l'extrait du troisième paragraphe qui suit, où l'auteur explique la mauvaise posture de la France, c'est,bien entendu, la France qui constitue le pantonyme ou l'élément fondateur et synthétique. Mais, l'importance accordée aux causes de la déchéance française se donne à voir comme des sous-motifs dérivés du thème initial. À travers l'extrait marqué d'italique, on peut identifier cette évolution isotopique : « La réalité est que, *depuis la fin de la Guerre*

froide, et *faute de vision géopolitique*, la France *n'a cessé de reculer* en Afrique. En position défensive, *sans vision ni anticipation*, elle *n'aurafait que subir* la *montée del'influence américaine* dans toutes ses anciennes colonies. *Prise en tenaille* entre ses devoirs européens et l'atlantisme, son *influence s'est considérablement amoindrie outre-mer*. D'un côté le discours de la démocratisation, de l'autre les *magouilles du personnel politique* (cette *françafrique* que l'on ne saurait confondre avec les intérêts légitimes de la France en Afrique) ; et bien sûr une *montée en puissance des États-Unis* sur le prétexte de la lutte contre le terrorisme islamiste, au début des années 2000… » (Extrait du corpus)

Sans abandonner l'hyper-thème, notamment la France, l'auteur s'attaque aux différentes causes qui ont entraîné le recul de son pays sur le sol africain. Si on définit avec Christian Touratier (2005 : 28), « la structure sémantique interne propre à chacune des unités lexicales, en décomposant, selon le modèle de l'analyse phonologique en traits distinctifs, leur signification en traits sémantiques pertinents », deux raisons principales sont convoquées à travers deux isotopies, notamment les sémèmes /politique/ et /puissances concurrentes/. S'agissant du sémème /politique/, on peut y regrouper des occurrences sémiques qu'offre l'extrait : /faute/, /vision/, /géopolitique/, /sans vision/, /magouilles/, /personnel politique/, /ni anticipation/, /guerre froide/, etc. En d'autres termes, la France a échoué dans sa politique expansionniste vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne ; ce qui cède la place à d'autres forces en présence. D'où le sémème /puissances concurrentes/ représenté dans l'extrait par des sèmes tels que /n'a cessé de reculer/, /montée/, /influence américaine/, /amoindrie outre-mer/, /puissance/, /États-Unis/, /Chine… premier/, /partenaire commercial/, /création d'un commandement/, /stratégique dédié au continent/, /l'AFRICOM/. La présence sino-américaine en Afrique est une véritable menace pour la France qui semble battre en retraite.

Le continent noir fait donc l'objet de sollicitation et de convoitise aussi bien des États-Unis que de l'Empire du Milieu. Aymeric Chauprade donne les causes de cette mobilisation générale autour de l'Afrique subsaharienne. Le sémème /richesse/ représente un sous-motif expliquant cette course effrénée des grandes puissances vers l'Afrique. De nombreuses occurrences discursives l'attestent à suffisance : « *Le continent possède 10% des réserves mondiales prouvées de pétrole et contribue déjà à hauteur de 10% à la production pétrolière mondiale. Il contient aussi une bonne partie de l'uranium de nos centrales nucléaires de demain ainsi que de nombreux minerais indispensables aux nouvelles technologies civiles et militaires.* » (Extrait du corpus)

L'extrait laisse entrevoir des sèmes tels que /réserves/, /pétrole/, /production/, / pétrolière/, /uranium/ et /minerais/ qui sont l'expression isotopique faisant échos à l'archisémème /richesse/ caractérisant l'Afrique au sud du sahara. Pour Aymeric Chauprade, la France doit reconquérir sa place de choix au sein du continent noir; elle a grand intérêt à entrer en lice avec les autres puissances mondiales sur le sol africain afin de profiter pleinement des avantages matériels qui en découlent. Catherine Fuchs et Pierre Le Goffic (1992 : 115) parlent d'un « univers de croyance » qui comporte plusieurs mondes possibles. Robert Martin (1983, 1987 : 10) ajoute la *logique du sens*[1] en rapport avec *l'univers de croyanc*[2]*e* qu'il définit comme « l'ensemble des propositions qu'au moment où il s'exprime, le locuteur tient pour vraies ».

Dans cette logique intentionnelle, l'auteur critique les relations diplomatiques qu'entretient la France avec les pays de l'Afrique subsaharienne. Il s'agit des relations axées sur une isotopie malheureuse, le sémème dérivé /liberté/ traduit par des sèmes comme : /Européens/, /décrété/, /démocratie en Afrique/, /gouvernement de 'Bien commun/, /démocratie/,/résultat/, /cause de développement/, /établissement de la démocratie/. Cette erreur diplomatique concédée par les Occidentaux vis-à-vis de l'Afrique a conduit inexorablement aux conséquences catastrophiques sur le terrain. C'est dire que l'archisémème /liberté/ a entraîné celui de /malheur/ comme l'indique si bien Aymeric Chauprade à travers les sèmes suivants : /dernière zone/, /la planète, /ni […] engagée sur la voie du développement/, /Africains en paient/, /hélas/, /les conséquences », /la guerre civile/, /est assurée/, /phases transitoires/, /gouvernance dirigiste/, /utopie/, /gouvernance démocratique/. Du pantonyme aux thèmes dérivés, on s'aperçoit qu'il existe une certaine articulation logique dans l'agencement sémique. De l'hyper-thème qui est la France, découlent des thèmes dérivés sous-tendus par les sémèmes /politique/, /puissances concurrentes/, /richesse/ et /liberté/ qui sont suffisamment illustrés par des occurrences textuelles. Il se dégage ainsi une nette cohérence dans la structure de l'énoncé. Mais, une structure peut en cacher une autre. D'où, un deuxième degré de lecture discursive de l'énoncé médiatique.

2. Structure de l'énoncé de type II : tendance à la progression

Jean Dubois et *al*. (1991 : 270) montrent que « le terme 'isotopie' désigne chez A.-J. Greimas la propriété caractéristique d'une unité sémantique permettant d'appréhender un discours comme un tout de signification. Il peut exister plusieurs isotopies à un même

[1] Titre de son ouvrage publié 1983, cité en bibliographie.
[2] Titre d'un autre ouvrage publié en 1987.

discours ». L'isotopie ne peut être assurée que par le contexte qui permettra de déterminer le réseau sémantique. La structure de l'énoncé peut prendre la forme du type II, c'est-à-dire un enchaînement des faits où l'on note l'évolution sémique. On parle de l'énoncé progressif, autrement appelé « allotopie » (Combettes, 1988 : 97).

2.1. L'allotopie

Quand un énoncé progresse de façon linéaire, « un élément décrit entraîne l'apparition d'un nouvel élément, lui-même repris à son tour comme thème d'une nouvelle phrase » (Combettes, 1988 : 97). Cette progression sémantique dite allotopique est remarquable dans plus d'un extrait du discours médiatique d'Aymeric Chauprade. On peut l'illustrer par le paragraphe suivant : « Si la France se *désengage* d'une Afrique subsaharienne dans laquelle 20% de la population est touchée de plein fouet par la guerre, cela signifie qu'elle *abandonne les richesses* à l'Empire dominant (Washington) et à l'Empire montant (Pékin) pour ne recevoir en échange que la certitude d'une *immigration massive*. *L'immigration choisie* ne ferait que précipiter *l'effondrement de l'Afrique*. La seule politique réaliste revient à combiner flux *d'immigration* inversés et soutien actif au *développement*. » (Extrait du corpus)

On constate une nette tendance à la progression dans ce paragraphe où plusieurs thèmes sont abordés. De prime abord, l'auteur admet le « désengagement » de la France en Afrique. Cela suppose forcément « l'abandon des richesses » africaines aux autres puissances en concurrence. Ce qui réduit la France au troisième sous-thème, à savoir « l'immigration massive » qui, à son tour, conduit à « l'effondrement » de l'Afrique. Tel ne semble pas l'objectif de la France qui, au contraire, se pose comme un grand acteur du « développement » de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, avec Lehmann Alise et Martin-Berthet Françoise (2003 : 29), on peut s'interroger sur les sèmes connotatifs du lexème « développement » prôné par la France : « *Les sèmes dénotatifs, acceptés par l'ensemble de la communauté linguistique, déterminent la référence de façon stable tandis que les sèmes connotatifs ont un caractère instable, virtuel, voire individuel* » (Lehmann Alise et Martin-Berthet Françoise, 2003 : 29).

Grosso modo, la démarche allotopique qu'a adoptée Aymeric Chauprade peut être schématisée de manière suivante : désengagement-abandon des richesses-immigration massive-effondrement de l'Afrique. Comme l'indique plus haut Combettes (*Idem*), un élément décrit entraîne l'apparition d'un nouvel élément, lui-même repris à son tour comme thème d'une nouvelle phrase et ainsi de suite. L'auteur du texte établit un lien entre désengagement de la France et effondrement de l'Afrique. C'est dire que le salut de l'Afrique

subsaharienne se trouve dans l'intervention de l'armée française. L'auteur s'efforce de le démontrer à plus d'un titre. C'est ainsi que d'autres extraits non moins pertinents illustrent également le caractère allotopique de l'argumentaire d'Aymeric Chauprade. Il s'agit d'une série de trois paragraphes consacrés à la restauration de la politique française en Afrique subsaharienne : « La France doit restaurer sa *politique africaine*. Plutôt que d'observer une neutralité de façade qui, dans les faits, profite à des gouvernements […], elle doit favoriser *l'émergence d'une classe de dirigeants* habitée par le Bien commun. […], une telle politique est possible. Elle implique cependant que *l'armée française* conserve des forces conséquentes *en Afrique*. Certes, on peut encourager la prise en main de la sécurité par les Africains eux-mêmes […]. […]. Il est parfaitement normal que des *dispositifs militaires se remettent en question*. De même, *renégocier nos accords de défense* peut nous permettre de *relancer notre coopération* sur des bases saines […]. » (Extrait du corpus)

Comme on peut si bien le noter dans ces extraits triés sur le volet, l'auteur propose la restauration de la politique française en Afrique subsaharienne ; cette nouvelle politique passe non seulement par ce qu'il a appelé « l'émergence d'une classe de dirigeants » africains mais aussi par la présence de « l'armée française » sur le terrain. Ce qui suppose « dispositifs militaires », « renégociations des accords de défense », et « nouvelle coopération ». De la nouvelle politique à la nouvelle coopération en passant par les différentes étapes intermédiaires, on note, évidemment une certaine évolution dans les rapports bilatéraux entre la France et l'Afrique. En d'autres termes, les différents sous-thèmes s'entraînent les uns les autres dans une logique discursiveet progressive. Ce qui conduit aux connecteurs sémantiques, encore appelés « embrayeurs d'isotopie ».

2.2. Les embrayeurs d'isotopie

On définit les embrayeurs d'isotopie comme des « terme(s)-pivot(s) » (Combettes, 1988 : 93), « généralement polysémiques, qui assurent le passage sans rupture d'une isotopie à l'autre, et la cohésion sémantique de l'énoncé » (Fromilhague et Sancier-Chateau, 2004 : 101). Il s'agit d'une entité sémantique qui assure la liaison entre des idées distinctes, contraires ou opposées. L'extrait suivant portant sur les sémèmes contradictoires de /guerre/ et de /protection/ est une illustration d'embrayeurs d'isotopie : « *Au moment où les groupes jihadistes fondaient vers le Sud du Mali, après s'être emparés de Tombouctou et Gao, il y avait 6 000 Français vivant […] à Bamako ! Voilà, à mon sens, ce qu'un président français […] aurait dû simplement affirmer devant les Français pour justifier le déclenchement d'une opération militaire […]. Il y a là, me semble-t-il, une réalité sécuritaire qui s'imposait à tous,*

et donc quand même à Hollande, pressé par des militaires français qui voyaient l'armée maliennes'effondrer complètement face à la blitzkrieg touareg et jihadiste. Ce faisant […] la France, par son rôle protecteur, a retrouvé la "valeur ajoutée" qu'elle semblait avoir perdu aux yeux des dirigeants africains. La plupart des dirigeants africains francophones viennent de comprendre, […] » (Extrait du corpus)

Au début de l'extrait ci-dessus, on identifie les sèmes ci-après : /*groupes jihadiste*s /, /*emparés de Tombouctou et Gao/, /déclenchement/, /opération militaire/*, /*militaires/, /l'armée malienne/, /s'effondrer/,/blitzkrieg/, /touareg/, /jihadistes/*. Tous ces sèmes peuvent se regrouper sous l'archisémème /guerre/ que l'on vit dans les troubles maliens.

C'est dire que le Mali est en pleine crise de guerre. Toutefois, le paragraphe qui suit commence par un embrayeur d'isotopie présentant la France en termes de sémème /protecteur/ qui recouvrirait les sèmes suivants : /+ Français/, /+ intérêts/, /+matérialisme/, /- Afrique/, /- malien/, /- sahel/. Les trois derniers sèmes sont des sèmes afférents contextuels ; il s'agit, selon Christian Baylon et Xavier Mignot (1995 : 127), « ceux qui, sans appartenir en propre à l'unité lexicale, lui viennent du contexte ». Autrement dit, la France, aux yeux des Africains, ne saurait jouer le rôle de leur protecteur dans ce conflit malien. Le contexte permet de démontrer que le lexème /protecteur/ ne recouvre pas le sème/+ africain/. Marie-Françoise Mortureux (2013 : 91) l'explique en ces termes : « L'analyse sémique consacre le caractère complexe […] du sens lexical, et offre un moyen commode de représenter les ressemblances et les différences entre les mots, ou les valeurs du même mot ». Et Jacqueline Picoche (1977 : 32) d'ajouter : « *La conception du lexique comme totalité amène à considérer le signifié du signe lexical sous deux aspects, celui de la valeur et celui de la signification. L'opposition de ces deux notions est due à Saussure qui a d'ailleurs insisté surtout sur celle de valeur, beaucoup plus nouvelle à son époque : la valeur d'un mot se définit par rapport aux autres mots de sens voisin qui délimitent ses emplois.* » (Extrait du corpus)

Ainsi, le terme « protecteur » dans ce contexte fait essentiellement référence aux intérêts français car la France apparaît plus préoccupée par la sécurité de ses otages que par celle des citoyens maliens.Les dirigeants africains l'ont si bien compris dans la mesure où le lexème« gouvernement » se décline en termes de sèmes /instable/, /fragiles/, /faible/, /contradictions identitaires/, /misère/, /tristesse/. D'où une isotopie dominante non seulement sur le terrain malien mais aussi dans toute l'Afrique subsaharienne.

Conclusion

Au total, l'observation attentive des différences de sens entre lexèmes livre une liste de traits et de sèmes pour décrire l'organisation sémantique du discours sur la crise malienne. L'analyse des sémèmes en traits sémantiques ou en sèmes révèle alors des relations générales qui unissent des ensembles importants de mots du discours médiatique. Ces relations, selon Marie-Françoise Mortureux (2013 : 101), « fondées sur la ressemblance, la hiérarchie et la solidarité des sémèmes, contribuent à régir » les isotopies sémantiques.À travers l'analyse de l'énoncé, il se dégage deux types de structure : la première dite de cohésion couvre les énoncés à thème constant, avec une isotopie dominante relative à la France ; on y décèle également des thèmes dérivés sous-tendus par des lexèmes tels que « politique », « puissances concurrentes », « richesse », etc. La deuxième structure, essentiellement progressive est marquée par l'allotopie, enchaînement de sémèmes, et les embrayeurs d'isotopie qui donnent une certaine logique à la présence française au Mali.

Références bibliographiques

1. BAYLON Ch & MIGNOT X, 1995, *Sémantique du langage*, Paris, Nathan-Université.
2. BENVENISTE É, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, vol. 2.
3. DUBOIS J et *al*. 1991, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
4. COMBETTES B., 1988, *Pour une grammaire textuelle*, Paris, De Boeck-Duculot.
5. FROMILHAGUE C & SANCIER-CHATEAU A, 2004, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin.
6. FUCHS C& Le Goffic P, 1992, *Les linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette.
7. HAMON Ph, 1983, *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette.
8. KERBRAT- ORECCHIONI C, 2009, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.
9. LEHMANN A & MARTIN-BERTHET F, 2003, *Introduction à la lexicologie*, Paris, Nathan-Université.
10. MARTIN R, 1983, *Pour une logique du sens*, PUF, Paris.
11. MARTIN R, 1987, *Langage et croyance : les univers de croyance dans la théorie sémantique*, PUF, Paris.
12. MORTUREUX M-F, 2013, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.
13. NICOLAS L, 2008, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette.
14. PICOCHE J, 1977, *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan.
15. TOURATIER Ch, 2005, *La sémantique*, Paris, Armand Colin.

Corpus

Crise du Mali, deuxième partie : Les intérêts de la France -*BLOG.REALPOLITIK.TV* (4 février 2013)

Au regard des intérêts de la France en Afrique, la décision d'intervention militaire française apparaîtra, je le crois, comme une bonne décision. Pour en juger, et comme toujours si nous voulons être fidèles à notre ligne réaliste, il faut être capable de s'élever au-dessus des partis pris politiques et idéologiques des uns et des autres. Chacun sait en effet que je me situe, sur le plan des idées, à des années-lumières des gouvernements qui se sont succédé en France ces trente dernières années, et que j'exècre, peut-être plus que tous ceux qui l'ont précédé, ce gouvernement qui mine les fondements de notre civilisation, accélère l'invasion migratoire, achève notre économie, et pousse à l'exil, par son fanatisme de l'Égalité, ce qu'il reste de créatif en France.

Il est arrivé souvent dans l'Histoire qu'une décision prise au nom de mauvaises raisons ait pu produire les résultats les plus positifs. N'est-il pas étrange de constater aujourd'hui qu'un président issu d'un camp que rien ne prédispose à la défense d'intérêts français en Afrique ait néanmoins pris une décision qui va peut-être améliorer sensiblement le statut de la France en Afrique ? Car quelle était la situation de la France en Afrique avant cette affaire du Mali ? Plus précisément que devenait l'influence française en Afrique depuis le discours de la Baule du président Mitterrand, le 20 juin 1990 ?

La réalité est que, depuis la fin de la Guerre froide, et faute de vision géopolitique, la France n'a cessé de reculer en Afrique. En position défensive, sans vision ni anticipation, elle n'aura fait que subir la montée de l'influence américaine dans toutes ses anciennes colonies. Prise en tenaille entre ses devoirs européens et l'atlantisme, son influence s'est considérablement amoindrie outre-mer. D'un côté le discours de la démocratisation, de l'autre les magouilles du personnel politique (cette *françafrique* que l'on ne saurait confondre avec les intérêts légitimes de la France en Afrique) ; et bien sûr une montée en puissance des États-Unis sur le prétexte de la lutte contre le terrorisme islamiste, au début des années 2000…

Fidèle à mon habitude consistant à soumettre à la critique du lecteur ce que j'ai pu écrire par le passé, je ne résiste pas à l'envie de vous livrer d'abord la quasi-totalité d'une tribune que je donnais en 2008 à *Valeurs actuelles*, au moment où Nicolas Sarkozy s'attachait à réduire notre présence militaire en Afrique.

La France doit-elle quitter l'Afrique ?

En 2007, l'Afrique subsaharienne a connu au moins deux événements majeurs : la Chine est devenue son premier partenaire commercial et les États-Unis ont annoncé la création d'un commandement stratégique dédié au continent : l'AFRICOM. Américains et Chinois s'intéressent à l'Afrique pour ses immenses richesses. Le continent possède 10% des réserves mondiales prouvées de pétrole et contribue déjà à hauteur de 10% à la production pétrolière mondiale. Il contient aussi une bonne partie de l'uranium de nos centrales nucléaires de demain ainsi que de nombreux minerais indispensables aux nouvelles technologies civiles et militaires. Surtout, ses 800 millions d'êtres humains vivent dans la dernière zone de la planète qui ne s'est ni dotée de gouvernement de « Bien commun » (à quelques exceptions près), ni, par voie de conséquence, engagée sur la voie du développement. A la fin de la Guerre froide les Européens ont décrété la démocratie en Afrique. Les Africains en paient hélas aujourd'hui les conséquences. Car la démocratie est un résultat davantage qu'une cause de développement. En réalité, dans l'histoire, l'identité nationale a toujours précédé l'établissement de la démocratie faute de quoi la guerre civile est assurée. Il faut commencer par aider les Etats africains, dont les frontières contredisent souvent si dramatiquement la carte des peuples, à devenir des États-nation. Ceci implique des phases transitoires de « bonne gouvernance dirigiste » plutôt que l'utopie de la « bonne gouvernance démocratique ».

Si la France se désengage d'une Afrique subsaharienne dans laquelle 20% de la population est touchée de plein fouet par la guerre, cela signifie qu'elle abandonne les richesses à l'Empire dominant (Washington) et à l'Empire montant (Pékin) pour ne recevoir en échange que la certitude d'une immigration massive. L'immigration choisie ne ferait que précipiter l'effondrement de l'Afrique. La seule politique réaliste revient à combiner flux d'immigration inversés et soutien actif au développement.

La France doit restaurer sa politique africaine. Plutôt que d'observer une neutralité de façade qui, dans les faits, profite à des gouvernements n'ayant plus d'autre activité que de piller leur pays et faire chanter Paris (Tchad), elle doit favoriser l'émergence d'une classe de dirigeants habitée par le Bien commun.

Sauf à désespérer complètement de l'Afrique subsaharienne, une telle politique est possible. Elle impliquecependant que l'armée française conserve des forces conséquentes en Afrique. Certes, on peut encourager la prise en main de la sécurité par les Africains eux-mêmes (RECAMP c'est très bien…), mais il est trop tôt pour partir. Les identités nationales sont encore fragiles (quand elles ne sont pas inexistantes) et ne supporteraient pas notre retrait.

Il ne faut avoir aucun apriori négatif quant au changement dans la disposition de nos forces en Afrique. Il est parfaitement normal que des dispositifs militaires se remettent en question. De même, renégocier nos accords de défense peut nous permettre de relancer notre coopération sur des bases saines et de rappeler à nos

amis africains que la présence française n'est pas une « assurance anti-coup d'Etat » permettant de gouverner n'importe comment.

La France occupe aujourd'hui des positions précieuses en Afrique qu'elle doit veiller à ne pas abandonner : d'abord les ports de Dakar et Djibouti, qui disposent de fortes capacités, et nous seraient précieux en cas de conflit de haute intensité. Ensuite, le Tchad qui sera bientôt le 4e pays d'Afrique subsaharienne en réserves prouvées de pétrole, derrière le Nigeria, l'Angola et la Guinée équatoriale, c'est-à-dire le premier pays pétrolier francophone. Cet immense territoire, faiblement peuplé mais occupant une position stratégique, pourrait idéalement être le siège d'un dispositif de protection des pays africains de la frange saharienne, autant face aux ambitions salafistes que face aux projets géopolitiques des puissants voisins du Maghreb.

Il nous faut ensuite une plateforme dans le Golfe de Guinée, zone que Paris ne saurait abandonner aux poussées américaine et chinoise. Elle pourrait concentrer les missions des bases actuelles du Gabon (Libreville) et de Côte-d'Ivoire. Le choix est ouvert en Afrique centrale et dans le Golfe de Guinée, mais ce qui est certain c'est que nous ne pouvons pas abandonner cette région pétrolifère instable.

Une nouvelle politique africaine pour la France, de fait alors pour l'Europe, pourrait être fondée sur les principes suivants : la France aiderait les pays africains à se protéger des fléaux que sont l'islamisme, le chaos ethnique, les ambitions voisines ; elle favoriserait le maintien des élites en Afrique et l'émergence de dirigeants de « Bien commun » plutôt que des démocraties fausses et inefficaces. En retour, les dirigeants africains aideraient la France à accéder aux ressources et à lutter efficacement contre l'immigration ; ils travailleraient au développement en faisant cesser de manière significative les pratiques de prédation. Une telle politique s'appuierait sur une crédibilité de puissance, celle de forces françaises permanentes basées à l'ouest (Dakar et Golfe de Guinée), au centre (Tchad) et à l'Est (Djibouti). En vérité, il s'agit là d'une proposition somme toute bien modeste si on veut bien la comparer à l'AFRICOM américain…"

Cinq ans plus tard imaginez donc ce qui se serait passé au Mali si nous avions écouté les socialistes et les nombreux libéraux atlantistes qui voulaient plier bagage et nous désengager de l'Afrique ! Sans dispositifs pré-positionnés dans la zone et avec un porte-avions Charles de Gaulle en cale sèche pour 6 mois (puisque nous n'avons plus, hélas, qu'un seul porte-avions, sujet sur lequel je m'étais également fortement engagé autrefois), comment la France aurait-elle pu intervenir en janvier ? La réponse est simple : elle n'aurait pas pu le faire à temps et Bamako serait tombée. Nous n'aurions pu faire que des frappes en faisant décoller nos chasseurs bombardiers depuis le sol national et en les ravitaillant en vol (ce qui d'ailleurs a été fait). Mais rien au sol et donc rien de décisif ! Il a fallu un mois avant qu'un BPC rempli de matériel lourd puisse décharger dans un port africain. Je serais heureux d'entendre nos politiques, de droite comme de gauche, sur ces points, eux qui ont voté toutes les réductions capacitaires. Car évidemment, les mêmes qui applaudissent l'intervention ont voté la sortie de l'Afrique.

Revenons donc à la cause de l'intervention elle-même. Je ne voudrais pas que nos lecteurs puissent penser que je ne parle d'intérêts masqués que lorsqu'il s'agit de guerres américaines, et non de guerres françaises. Loin de moi, en effet, l'idée d'esquiver la question des intérêts français. Je me suis opposé sans ambiguïté à la guerre (française en partie) contre le régime libyen en y dénonçant des appétits stratégiques déguisés derrière le masque de la Morale et en prédisant que le résultat serait surtout favorable aux islamistes et au chaos dans le Sahara.

Il est cependant important de souligner que les causes de la guerre au Mali sont sensiblement différentes de celles de la guerre en Libye, en même temps d'ailleurs que la première est largement une *conséquence* de la deuxième.

Au moment où les groupes jihadistes fondaient vers le Sud du Mali, après s'être emparés de Tombouctou et Gao, il y avait 6 000 Français vivant et travaillant à Bamako ! Voilà, à mon sens, ce qu'un président français assumant de manière "normale" les intérêts de la France et la sécurité des Français aurait du simplement affirmer devant les Français pour justifier le déclenchement d'une opération militaire incontestablement unilatérale, et qui ne revêt pas le plus simple appareil de légalité internationale : "*Si nous n'intervenons pas, nous n'aurons pas seulement 6 otages dans le Sahel, nous aurons 6 000 otages français à Bamako*". Il y a là, me semble-t-il, une réalité sécuritaire qui s'imposait à tous, et donc quand même à Hollande, pressé par des militaires français qui voyaient l'armée malienne s'effondrer complètement face à la blitzkrieg touareg et jihadiste.

Ce faisant – et c'est là qu'un basculement sans doute historique s'est produit – la France, par son rôle protecteur, a retrouvé la "valeur ajoutée" qu'elle semblait avoir perdu aux yeux des dirigeants africains. La plupart des dirigeants africains francophones viennent de comprendre, s'ils ne l'avaient pas encore compris, qu'ils sont à la tête de pays non seulement sous-développés économiquement mais surtout fragiles *dans leur existence même* du fait de leurs contradictions identitaires et du faible degré unitaire de leur État-nation. Et au moment où l'Afrique suscite tous les appétits, chinois, américains, islamiques (car les groupuscules islamistes ne sont que le bras armé de puissants États du Golfe comme l'Arabie Saoudite et le Qatar lesquels veulent prendre par la force les fruits des "arbres à madrassas" qu'ils ont planté depuis des décennies sur le continent africain),

ces dirigeants commencent peut-être à comprendre que la France est le dernier État qui, bien qu'ayant aussi des intérêts matériels à défendre, est *in fine* capable de s'engager pour la défense de leur propre existence historique.
Le meilleur argument que la France peut mettre en avant pour justifier sa présence en Afrique, c'est le rôle protecteur qu'elle peut avoir pour les Etats africains, lesquels sont sans doute encore trop faibles pour protéger seuls leur souveraineté. Ce rôle protecteur et pacificateur est d'ailleurs en filiation directe avec l'époque coloniale, à la différence notable qu'il s'agit aujourd'hui de prouver aux Africains que le but français n'est pas d'exercer la souveraineté à leur place mais de protéger celle-ci. À côté de cela, on ne voit pas au nom de quel principe d'auto-flagellation, il faudrait s'interdire d'avoir des intérêts économiques et stratégiques, tout comme les autres nombreux acteurs extra-africains en ont : États-Unis, Israël – très fort intérêt dans l'accès aux ressources minérales pour leur industrie de l'armement : il faut lire à ce sujet l'excellent livre de Pierre Péan, *Carnages, les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique* (Fayard) qui met en lumière l'importance des ressources minérales africaines pour l'État d'Israël), et les fameux BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud…), les puissances islamiques comme le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Libye, l'Algérie…
Voyons à présent ces fameux intérêts matériels que la France peut avoir au Mali et plus largement dans la région
L'un des premiers intérêts à préserver pour Paris est son exploitation de l'uranium du Niger.
Le Niger a produit 4 000 tonnes d'uranium en 2011. La *World Nuclear Association* estime que cela place le Niger entre le troisième et le cinquième rang mondial des producteurs d'uranium. Le Niger représente actuellement 40% de l'uranium importé par Areva en France, groupe qui exploite deux mines dans le pays : *Arlit* et *Akouta*, et prévoit d'en exploiter une troisième plus grande encore *Imounaren*.Entre 1971 et 2012, la mine d'Arlit (mine à ciel ouvert) a produit plus de 44 000 tonnes. En 2009 la production était d'un peu plus de 1800 t.La mine souterraine d'Akouta a la capacité de produire 2 000 tonnes par an et a déjà produit plus de 55 000 tonnes d'uranium depuis le début de l'extraction en 1974.
Mais les deux mines n'ont plus que dix à vingt ans de production devant elles et pour la France, l'avenir au Niger repose désormais surtout sur la mine d'Imouraren dont l'exploitation a été approuvée en janvier 2009, après la ratification d'une convention minière liant Areva et le gouvernement nigérien. En décembre 2009, la Kepco (Korea Electric Power Company) a acquis 10% des parts de la mine. N'oublions pas que les intérêts sur l'uranium du Niger sont certes principalement, mais non exclusivement français. Les Coréens du Sud aussi sont présents, et surtout les Chinois qui exploitent la quatrième mine d'uranium du pays (mine d'Azelik qui a donné 700 t en 2011).
En juin 2012, le président Hollande a rencontré le président nigérien, Mahamadou Issoufou, et a demandé l'accélération de la mise en exploitation, fin 2013, de cette mine géante d'Imouraren. Imouraren est potentiellement la deuxième plus grande mine d'uranium du monde (avec 5 000 tonnes par an). Areva a prévu d'y investir 1,2 milliard d'euros. Son exploitation ferait passer le Niger du 6ème au 2ème rang mondial des producteurs d'uranium, juste derrière le Kazakhstan, pays où Areva est également implantée.Mais le problème islamiste retarde de plus en plus la mise en exploitation d'Imouraren. En février 2012, le Ministre nigérien des Mines, Omar HamidouTchiana, a révélé que la nouvelle mine d'uranium débutera probablement sa production en 2014, en raison de retards causés par des enlèvements de travailleurs étrangers dans le nord du pays. Ce sont des employés d'Areva qui ont été enlevés par AQMI, ne l'oublions pas, et AREVA doit clairement trouver une solution au problème islamiste.
Au Mali, l'uranium est aussi un enjeu important pour Areva. La société française essaie d'obtenir, depuis de nombreuses années, les droits d'exploitation d'une mine d'uranium qui se trouve à Faléa (région isolée à 350 km de Bamako vers la frontière du Sénégal et de la Guinée). Dans les années 70, l'ancêtre d'Areva, la Cogema, de concert avec le Bureau de Recherche géologique minière et la SONAREM (Société d'État malienne), avait effectué une prospection mais l'exploitation avait été jugée peu rentable. En 2005, la société canadienne Rockgate a été mandatée par le gouvernement malien afin de forer à nouveau à Faléa. En 2010, les rapports de Rockgate ont conclu que le Mali offrait "un environnement de classe mondial pour l'exploitation de l'uranium" et deux ans plus tard, une société sud-africaine (DRA Group) mandatée par Rockgate à propos de Faléa a conclu que Faléa pourrait offrir une production annuelle de 12 000 tonnes d'uranium, soit 3 fois la somme des productions des mines nigeriennes d'Arlit et Akouta !
Prenons un peu de hauteur et nous voyons alors se dessiner ce qui pourrait apparaître comme un formidable corridor stratégique de l'uranium et d'autres ressources minérales sous contrôle français : l'axe Est/Ouest Tchad-Niger-Mali qui désenclaverait ses réserves minérales grâce aux capacités portuaires du Sénégal…
En ce moment, des groupes (notamment chinois) sont en train de réveiller les vieux tracés ferroviaires de l'époque coloniale française pouvant servir à atteindre les côtes atlantiques.Constatons donc que la France a posé ses dispositifs aux deux extrémités (ses avions décollent du Tchad et la Royale accoste à Dakar) de ce corridor saharien stratégique qui est gorgé de réserves minérales.Après tout que préférons-nous pour assurer l'indépendance énergétique de la France ? L'uranium saharien (Niger/Mali) et le gaz russe, ou bien les hydrocarbures algérien, qatari et saoudien ?
N'allons pas trop vite en besogne comme le font certains, Areva n'est pas le cerveau de l'intervention française au Mali – je l'ai dit la décision a été prise en urgence pour éviter une situation dramatique dans laquelle 6 000

Français se trouveraient piégés dans une ville aux mains de jihadistes ultra-radicaux et capables de tout -, mais il est vrai que l'intervention profite aux intérêts d'Areva et ceci pour 2 raisons :

1) Seule une présence militaire française renforcée dans la zone peut refouler sérieusement (mais pas nécessairement éteindre) le problème islamiste à la périphérie des États alliés (Mali, Niger) et en tout cas loin des zones d'exploitation où il va bien falloir que les ingénieurs et techniciens français puissent revenir en nombre pour travailler. L'intelligence politique de la France serait alors de parvenir à déléguer le "service après-vente" de l'action militaire présente à des composantes touaregs solidement anti-islamistes, faute sinon de voir le coût sécuritaire de l'opération exploser.

2) Le fait que les gouvernements malien et nigerien aient eu besoin de la France pour défendre leur souveraineté, face à la menace islamiste, met évidemment Areva en position de force face à n'importe quel autre acteur (non seulement les États nigérien et malien mais aussi d'autres groupes privés). La France est désormais l'acteur incontournable de l'équilibre entre Touaregs et Sudistes noirs des États de l'Afrique subsaharienne.

Aymeric Chauprade